

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Société Immobilière interunité C en liquidation, Genève**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 31.07.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **03.10.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Brollet et Cie, liquidateur, quai des Bergues 23, 1201 Genève
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: La société a l'intention de procéder à une répartition anticipée de l'actif dans les conditions prévues à l'art. 745 al. 3 CO

Necker, Christ, Gregorc & de Candolle, Notaires
1206 Genève

(01150792)